

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussière
Z.I. Cher du Prat
23000 GUERET

Accueil :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Du 15 novembre au 15 mars

Lundi : 9h-12h et 13h-17h
Mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h

Du 16 mars au 14 novembre

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Vendredi : 8h-12h et 13h-16h30

Agenda



Sommaire

Pages 2 à 6 : PV du Comité de Direction

Page 7 : informations clubs

ENGAGEMENTS 2022/2023

INSCRIPTIONS VIA FOOTCLUBS

- **SENIORS GARÇONS** (date limite : 15/08/22) :
 - Coupe de la Creuse
 - Coupe Jean Bussière
 - Coupe André Latéras
- **SENIORS FÉMININES** (date limite : 01/08/22) :
 - Féminines à 8 Division 1
 - Féminines à 8 Division 2
 (date limite : 15/08/22) :
 - Coupe de la Creuse à 11
 - Coupe de la Creuse à 8
- **FUTSAL** (date limite : 01/10/22)
 - Championnat Seniors garçons
 - Championnat Seniors Féminines
 - Coupe de la Creuse Futsal
 - Coupe de la Creuse Futsal Féminines
- **JEUNES** (date limite : 06/09/22) :
 - Championnat U17
 - Championnat U15
 - Critériums U13 à 8
 - Coupe de la Creuse U18-U19
 - Coupe de la Creuse U16-U17
 - Coupe de la Creuse U14-U15

INSCRIPTIONS PAR MAIL à district@foot23.fff.fr en remplissant [CE TABLEAU!](#)

- **FOOT D'ANIMATION** (date limite : 13/09/22)
 - Critériums U11
 - Ronde des U9
 - Ronde des U7
 - U11-U13 Féminines à 5
 - U8-U10 Féminines à 5
 - U6-U7 Féminines à 4

Concernant les engagements en Interdistricts Féminines Seniors à 11, ils doivent être faits auprès du District de la Haute-Vienne.



COMITE DE DIRECTION

REUNION DU JEUDI 25 JUILLET 2022 à 18 heures 30

PV N° 1

Présents : M. AUBLANC, Mmes LORCERIE, VEDRINES, MM. BEAUQUESNE, CADEVILLE (en visio), CHANUDET, COUBRET, DELAGE, ECOBICHON, GAYET, LAFRIQUE, PARIS, RANCIER, ROBERT.

Excusés : Mme LABETOULLE, MM. AUPETIT, BETOUX, MORELLE, PERRIERE, WAILLIEZ, ZARROUK.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

Le Président ouvre la séance.

Il remercie les Membres présents et constate que le quorum est atteint.

Les Membres du Comité présentent leurs sincères condoléances à :

- leur collègue Virginie LABETOULLE, et sa famille, suite au décès de son beau-père
- la famille de M. Tidiane Cheick SECK, éducateur bien connu des creusois, notamment passé par les clubs de Ste Feyre, St Sulpice le Guérétois, Dun-Naillat, ...

I - VALIDATION DES POULES

Après échanges, la composition des Poules Seniors garçons est validée à l'unanimité des Membres du Comité de Direction présents ce jour.

DEPARTEMENTAL 1

- AUZANCES (1)
- BENEVENT-MARSAC (1)
- BOURGANEUF (1)
- BOUSSAC (2)
- DUN-NAILLAT (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- FELLETTIN (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- MERINCHAL (1)
- St FIEL (1)
- St VAURY (1)
- Ste FEYRE (1)

DEPARTEMENTAL 2

POULE A

- BENEVENT-MARSAC (2)
- BOUSSAC (3)
- BUSSIERE-DUNOISE (1)
- FURSAC (1)
- ES GUERETOISE (3)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St FIEL (2)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)
- Ste FEYRE (2)



POULE B

- AHUN (1)
- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (2)
- BORD St GEORGES (1)
- CHAMBON (1)
- CHENERAILLES (1)
- LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1)
- FLAYAT (1)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MERINCHAL (2)
- PEYRAT LA NONIERE (2)
- VALLIERE (1)

DEPARTEMENTAL 3

POULE A

- CHENIERS (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- DUN-NAILLAT (2)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (1)

POULE B

- BENEVENT-MARSAC (3)
- GRAND-BOURG (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (3)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St VAURY (2)

POULE C

- BOURGANEUF (2)
- SARDENT (1)
- St SILVAIN-MONTAIGUT-VIEILLEVILLE (1)
- St SULPICE-St GEORGES (1)
- Ste FEYRE (3)

POULE D

- AJAIN (1)
- GOUZON AVENIR (3)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- LUSSAT (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)

POULE E

- CHAMBON (2)
- CHARRON (1)
- DONTREIX (1)
- EVAUX-BUDELIERE (2)
- RETERRE-FONTANIERES (1)

POULE F

- AUBUSSON EF (3)
- BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- CHAMPAGNAT (1)
- MAUTES (1)
- VALLIERE (2)



DEPARTEMENTAL 4

POULE A

- FURSAC (2)
- MEASNES (1)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)
- St MAURICE ES (1)

POULE B

- AHUN (2)
- BOURGANEUF (3)
- FELLETTIN (2)
- PEYRABOUT-LA SAUNIERE (1)
- ROYERE DE VASSIVIERE (1)

POULE C

- BETETE-ROCHES (1)
- BORD St GEORGES (2)
- BOUSSAC (4)
- CHENERAILLES (2)
- CLUGNAT (1)
- JARNAGES-PARSAC (2)

POULE D

- AUZANCES (3)
- EVAUX-BUDELIERE (3)
- LUSSAT (2)
- MAINSAT-SANNAT (2)
- MERINCHAL (3)

Noël PARIS fait part d'un entretien avec la Haute-Vienne pour l'organisation d'un Championnat U17 commun avec le 87 dès le début de saison.

Un courriel adressé aux clubs concernés pour demander leur avis n'a pas, à ce jour, fait l'objet de réponse.

Concernant les Seniors Féminines, Antoine DELAGE indique qu'un délai supplémentaire a été donné pour les engagements.

Une consultation électronique du Comité devra être organisée début août afin de valider la composition des Poules.

II - FIXATION DES TARIFS

Bernard COUBRET présente les propositions de la Commission Finances et Gestion concernant les tarifs de la saison à venir.

Après échanges, le Comité arrête ces derniers comme suit :

ENGAGEMENTS COMPETITIONS

CHAMPIONNATS

- Départemental 1 : 152 euros
- Départemental 2 : 145 euros
- Départemental 3 : 120 euros
- Départemental 4 : 95 euros
- Féminines à 8 : 24 euros
- Futsal : 24 euros
- Foot-Loisir : 24 euros
- Challenge Vétérans : 24 euros
- U19 : 24 euros
- U17 : 24 euros
- U15 : 22 euros
- U13 : 18 euros



COUPES

- Coupe de la Creuse : 105 euros
- Coupe Jean Bussière : 75 euros
- Coupe André Latéras : 75 euros
- Coupe de la Creuse Féminine à 11 : 45 euros
- Coupe de la Creuse Féminine à 8 : 30 euros
- Coupe de la Creuse Féminine Futsal : 20 euros
- Coupe de la Creuse Futsal : 25 euros
- Coupe de la Creuse Foot-Loisir : 33 euros
- Coupe de la Creuse U19 : 33 euros
- Coupe de la Creuse U17 : 22 euros
- Coupe de la Creuse U15 : 22 euros
- Coupe de la Creuse U13 : 18 euros

FORFAITS

- Départemental 1 et 2 : 70 euros
- Départemental 3 et 4, et Féminines : 50 euros
- Futsal, Foot-Loisir : 50 euros
- Jeunes District à 11 : 25 euros
- Jeunes District autres et plateaux (garçons et filles) : 15 euros
- Coupes Seniors à 11 : 70 euros
- Coupes Jeunes : 30 euros
- Coupe de la Creuse Féminine à 8 : 45 euros
- Coupes Futsal, Foot-Loisir : 45 euros
- Forfait général : amende x 3

DROITS ET FRAIS DE DOSSIER

- Frais de constitution d'un dossier : 13 euros
- Réserves - réclamation avant match : 34 euros
- Réserves - réclamation après match : 74,50 euros
- Demande d'évocation - frais de dossier : 40 euros
- Appel Ligue : 105 euros
- Appel District : 75 euros
- Appel Discipline (régional) : 105 euros
- Appel Discipline (District) : 95 euros
- Cotisation Membres individuels : 35 euros
- Frais de gestion (par licence) : 3,50 euros

AMENDES DISCIPLINAIRES

- Discipline 1^{er} avertissement : 14 euros
- Discipline 2^{ème} avertissement : 17 euros
- Discipline 3^{ème} avertissement ou récidive dans le délai : 29,50 euros
- Suspension 1 ou 2 matchs : 39 euros
- Suspension 3 ou 4 matchs : 52 euros
- Suspension 5 ou 6 matchs : 100 euros
- A partir de 7 matchs de suspension : 144 euros

AMENDES

- Absence Assemblée Générale : 110 euros
- Absence arbitre à un match : 61 euros
- Absence non excusée à convocation : 102 euros
- Absence à convocation suite à instruction : 102 euros
- Non réponse à la demande de rapport de l'instructeur : 102 euros
- Non réponse à rapport demandé : 85 euros
- Engagement hors-délai : 65 euros
- Retour tardif de Coupes : 56 euros
- Demande tardive (moins de 5 jours avant la rencontre) de modifications calendriers : 30 euros
- Amende infraction Statut de l'Arbitrage (Départemental 1) : 120 euros
- Amende infraction Statut de l'Arbitrage (autres Divisions sauf dernière Division de District) : 50 euros
- Amende infraction Statut des Educateurs (Départemental 1) (par match) : 50 euros
- Amende infraction Statut des Jeunes (à partir de la 2^{ème} saison) : 50 euros
- Homologation terrain / éclairage : 61 euros



DIVERS

- Frais de déplacements Membres et Salariés (km A/R) : 0,35 euros.
- Barème kilométrique de remboursement (caisse de péréquation, coupes, ...) : 0,92 euros du km
- Barème kilométrique de remboursement par le club dont la responsabilité disciplinaire est avérée des frais de déplacement de clubs témoins que la Commission de Discipline a jugé utile d'auditionner : 0,35 euros du km

III - MOTION DE SOUTIEN A L'ES GUERETOISE

Le Président rappelle la décision très surprenante de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux dans le dossier LA ROCHELLE / FEYTIAT et qui, par « ricochet », priverait l'ES GUERETOISE de l'accession en N 3
Tous les recours ont bien sûr été intentés afin de rétablir le droit applicable en la matière.

Le Comité apporte à l'unanimité son soutien, entier et sans faille, à l'ES Guérétoise.

Le Président et la Secrétaire Générale prépareront un communiqué qui sera transmis à la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, la Ligue du Football Amateur et la Fédération Française de Football.

IV - CHALLENGE FAIR-PLAY GROUPAMA

Valérie VEDRINES, Présidente de la Commission de l'Ethique, rappelle les principaux objectifs du Challenge Fair-Play Groupama.

Le règlement proposé est adopté à l'unanimité par le Comité.

V - RECRUTEMENT CTD DAP

Le Président informe le Comité que Florian SICOT a été recruté sur le poste de CTD DAP et qu'il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre prochain.

VI - QUESTIONS DIVERSES

- Des réunions de Bureau précéderont désormais de façon plus systématique les réunions de Comité.

- L'organigramme sera prochainement mis à jour.

Un appel à candidatures va être lancé pour renforcer les Commissions.

Est également envisagée la création d'une cellule Communication qui aurait un rayonnement plus transversal, notamment sur l'ensemble des actions développées par le District.

- Assemblée Générale Financière : vendredi 30 septembre 2022 (date à confirmer).

Invitation à tous les Membres, les clubs pourront être représentés plus nombreux qu'habituellement.

- Centenaire du District (en 2024) : un Groupe de Travail sera mis en place pour préparer cet anniversaire.

- Opération « Foot à l'Ecole ».

Une plaquette a été établie pour le lancement de l'opération.

Celle-ci va bien sûr faire l'objet d'une large diffusion.

- Proximité avec les clubs.

Il est proposé que chaque élu soit plus particulièrement référent de 2 ou 3 clubs et que ces derniers en soient bien sûr informés

Une proposition sera faite dans ce sens au prochain Comité de Direction.

- Absence de thésaurisation des Districts.

La Ligue envisage une nouvelle règle : les Districts qui dégageraient un excédent annuel supérieur à 5.000 € à la clôture de l'exercice verraient leur subvention Ligue diminuée du surplus l'année suivante.

Un tel processus soulève l'hostilité générale de tous les Présidents de District.

Affaire à suivre...

- Philippe LAFRIQUE indique qu'élus au CDOS, il faudrait éventuellement le remplacer.

Le Comité de Direction unanime souhaite qu'il garde ses fonctions jusqu'à la fin du mandat.

La séance est levée à 20 heures 30.

Le Président : Serge AUBLANC

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.



ANNONCE CLUB

L'US AJAIN recherche un entraîneur.

Le club est à la recherche d'un coach pour son équipe, pensionnaire de Départemental 3.

N'hésitez pas à contacter Anthony LHOTE au 06.60.17.37.87.



Aubusson, le 24 juillet 2022

TOURNOI U15/U17

ENTENTE DU
FOOTBALL
AUBUSSONNAIS

Stade V. Pakomoff
BP 35
23200 Aubusson

N° d'affiliation
545740

Téléphone :
05 55 66 81 14

Adresse mail :
efaubusson@wanadoo.fr

Messagerie :
349740@co.fr

Site Internet :
efaubusson.footco.com

Mathieu CHARVILLAT
Président
Port : 06 43 45 25 27

Guillaume TOUBLAN
Secrétaire
Port : 06 59 07 10 81

Stephanie GUINOT
Trésorière
Port : 06 77 13 61 84

Mesdames, Messieurs,

L'Entente du Football Aubussonnais organise, pour les catégories U15 et U17 un tournoi de pré-saison.

Il aura lieu le **SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022** à partir de 10h00, au stade Victor Pakomoff.

Les équipes seront composées de 11 joueurs + 3 remplaçants.

Un repas vous sera proposé sur place au **prix de 7€**.

Un chèque de caution de 50 € par équipe engagée vous sera demandé et sera à joindre avec le coupon réponse. Le montant pourra être déduit du prix des repas. La vente de tickets repas sera également possible le jour du tournoi.

Cependant, toute équipe qui se désistara après le lundi 29 Août, ne sera pas remboursée de sa caution d'engagement.

Pour la bonne organisation de ce tournoi, nous vous invitons à retourner le coupon-réponse ci-dessous avant le **15 Août 2022** délai de rigueur (inscriptions limitées).

Après réception, nous vous ferons parvenir par-mail (ou par courrier) le règlement du tournoi, ainsi que le programme de la journée (horaires, poules...)

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération sportive.

Responsable Tournoi :
MALTERRE Romain : 06 77 34 02 62

COUPON-REPONSE à retourner à : MALTERRE Romain 16 rue de la planchette 23200 St MARC A FRONGIER

Nom du Club : Correspondant :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

PARTICIPATION (1)	Nombres d'équipes	Nombres de repas
U15 OUI NON
U17 OUI NON

Rayer la mention inutile (1)